

**Brocante – Vide Greniers – collections du 19 janvier 2025 :
Demande d'autorisation exceptionnelle pour y participer**

Je soussigné(e) NOM : PRENOM : Tél :
Né(e) le à e.mail.....
Domicilié(e).....

Pour les Particuliers :

- de la carte d'identité n° délivrée par le
 - ou du permis de conduire n° délivré par le
- Déclare sur l'honneur ne pas avoir déjà participé à plus de deux ventes au déballage dans l'année civile et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagers

Pour les Professionnels :

Inscrit(e) sur le registre du commerce, sur le registre des revendeurs d'objets immobiliers pour les professionnels,
N° délivrée par le

Nombre de mètres réservé :

**Extérieur :mètres x 3 € le mètre linéaire =€
Petits Chapiteaux * :mètres x 4 € le mètre linéaire =€
Grand Chapiteau* :mètres x 5 € le mètre linéaire =€
Salle * :mètres x 7 € le mètre linéaire =€**

- reconnaît être informé(e) des sanctions prévues par la législation sur les ventes d'objets mobiliers, et
- demande à Monsieur le Maire de Saint Vincent de Connezac, l'autorisation de participer

**À la Brocante - Vide Greniers – collections du Dimanche 19 janvier 2025
Organisée par le Comité d'organisation des Foires de Saint Vincent de Connezac**

Fait à

Signature

Le

** Pour la réservation en salle ou chapiteaux, veuillez téléphoner rapidement au :
06.78.23.50.93 ou 05.53.90.69.62*

PS : Veuillez retourner cet imprimé avec le chèque correspondant au nombre de mètres souhaité, avant le 20 décembre 2024; passée cette date nous ne pourrons vous garantir un emplacement. Paiement obligatoire

Ordre du chèque : « Comité des Foires »

**Adresse : Sophie Debreucq , 6 Route des Gravières
24190 ST VINCENT DE CONNEZAC**

Aucun emplacement n'est accordé pour la vente de produits alimentaires et d'artisanat.
Manifestation strictement limitée au secteur de l'antiquité, de la brocante et de la collection

DECISION DU MAIRE

Le Maire de la Commune de Saint Vincent de Connezac émet un avis favorable à la présente demande.

A Saint Vincent de Connezac, le

Le Maire,